



LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS : ipag-
contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Fonctionnaire : 100 euros

Publics concernés : Fonctionnaires de l'Etat et de ses opérateurs, contractuels de l'Etat et de ses opérateurs.

Contenu : droit public, Finances publiques, Note de synthèse, Conférences de méthode.

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, ils sont majoritairement membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : M. Nicolas MARTY, maître de conférences en droit public, directeur de l'IPAG

Volume horaire : 200 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 35 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Université de Montpellier, rubrique IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>

Perspectives professionnelles :

Secrétaire administratif,

SAENES

Concours interne des IRA

Concours internes d'attaché des différents ministères

Planning : Les cours sont programmés le mercredi de 8h00 à 20h00.

Calendrier : Début des cours de octobre à avril (27 mercredis par an)

Cette préparation concerne les écrits seuls et non les épreuves orales.

Pour préparer les épreuves orales, un coaching spécifique est mis en place avec un coût supplémentaire.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Il est proposé facultativement de suivre la pré-rentrée de l'IPAG (semaine du 7 septembre) organisée autour de conférences-métiers.